

Ecole Laleu maternelle
21 Rue de la Muse
17000 La Rochelle

em-laleu1-larochelle@ac-poitiers.fr

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

A la suite des annonces du Président de la République et dans le contexte de la suspension de l'accueil en présentiel dans les établissements scolaires, je souhaite vous préciser le fonctionnement de notre école du 6 avril au 9 avril 2021.

Comme l'a annoncé le Président de la République, toutes les écoles sont fermées durant cette période. Seuls les enfants des métiers essentiels à la gestion de la crise sanitaire peuvent être accueillis dès lors où aucune autre solution de garde ne peut être envisagée. Une attestation sur l'honneur sera alors nécessaire pour signifier que **les deux parents** sont mobilisés ou qu'aucun autre cadre de garde n'est possible.

Je vous remercie de présenter un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...). Vous devrez aussi attester que votre enfant n'est pas symptomatique.

S'agissant des enfants identifiés comme cas contact ou dont la classe a été fermée du fait du Covid au cours de la semaine écoulée, ils ne seront admis que sur présentation d'une attestation de réalisation d'un test dans les 72 heures précédant le premier jour d'accueil.

Chaque élève sera pris en charge en enseignement à distance selon les modalités définies par l'enseignante de votre enfant.

Mme Oudjari
directrice